

matin on le trouva étendu sur son lit, dénué de force, balbutiant des mots sans suite, et dans un état qui offrait tous les symptômes d'un transport au cerveau.

Les secours furent inutiles : il expira dans la journée.

Cet événement jeta un grand trouble dans l'au-berge. La femme de ce malheureux donna un spectacle bien édifiant, par la douleur sincère qu'elle témoigna de la mort de son mari. — Je n'avais pas le droit de le haïr, dit-elle ; il était mon époux et le père de mon enfant. — Quant à Simon Nantua, il paraissait profondément affecté, et il disait : Puisse le seigneur avoir jeté un regard de miséricorde sur ce malheureux ! Puisse une lueur de raison avoir encore éclairé ses derniers moments, afin que le repentir ait pu toucher son âme ! O passion redoutable, qui peut donner la mort sans laisser le temps de la réconciliation avec Dieu ! Prions pour cet infortuné, et souhaitons que sa fin terrible devienne un effrayant et salutaire exemple pour tous les hommes qui sont enclins à la colère, à ce hideux oubli des devoirs du chrétien dans cette vie, et de la foi dans la vie future.

Simon de Nantua avait trop d'humanité pour ne pas songer à s'informer de ce qu'allaient devenir la veuve et son enfant. Cette femme était de Valentiennes, où elle avait été ouvrière en dentelles avant son mariage. Simon de Nantua s'offrit à lui faire avoir de l'ouvrage chez un fabricant qu'il connaissait, à Honfleur. La pauvre créature ne savait comment exprimer sa reconnaissance à mon compagnon. Depuis qu'elle vivait avec son terrible époux, il semblait qu'elle eût perdu toutes ses facultés. Les scènes fréquentes auxquelles elle était sans cesse exposée l'avaient, en quelque sorte, rendue incapable de parler et d'agir ; mais, redevenu libre, elle retrouva bientôt tout ce que sa malheureuse position lui avait fait perdre. Simon de Nantua ne quitta pas Honfleur sans l'avoir mise en état de vivre et d'élever son enfant ; mais il lui recommanda sur toute chose de ne pas négliger l'éducation de ce jeune garçon, de lui inspirer la crainte et l'amour de Dieu, de lui donner l'exemple des vertus chrétiennes, et de lui faire apprendre un état qui pût assurer son indépendance.

(A Continuer.)

HISTOIRE.

Pour l'Ordre Social.

Quelques extraits de l'histoire Ecclésiastique du Canada.

NOTRE DAME DE LORETTE.

Le Père Pierre Joseph Marie Chaumonot, jésuite, l'un des plus saints missionnaires qui aient arrosé le Canada de leurs sueurs, dirigeait depuis onze ans la mission des Hurons, lorsque cette nation fut détruite par les Iroquois. Ce missionnaire zélé se hâta d'assembler les restes dispersés de ses néophytes, et suivant l'ordre de son supérieur, descendit avec eux à Québec, et les conduisit à l'Île d'Orléans, sur les terres que les jésuites y possédaient. Les Iroquois, qui semblaient avoir juré de boire le sang du dernier Huron, vinrent surprendre dans sa retraite la petite congrégation du Père Chaumonot, et en firent un horrible carnage. Alors le Père

était chez les Onnontogué comme ambassadeur missionnaire. Ceux des Hurons qui échappèrent à la hache des Iroquois, ne trouvèrent de salut que sous la protection du canon du fort de Québec, aux pieds duquel ils vinrent se réfugier.

Quelques temps après les Iroquois ayant fait leur paix avec la colonie, les Hurons furent transportés à Beauport, encore sur les terres des jésuites, appelées Notre Dame des Anges. Mais ils n'y demeurèrent pas long temps. Le Père Chaumonot, qui était toujours chargé d'en prendre soin, les conduisit à trois quarts de lieue de Québec vers l'ouest, en un lieu appelé alors la côte de St. Michel. On y donna aux sauvages un assez vaste terrain, pour qu'ils pussent vivre commodément. La chapelle qu'on y érigea, n'était qu'une pauvre cabane d'écorces.

Mais les hautes vertus du P. Chaumonot et la ferveur de sa congrégation de sauvages étaient devenues célèbres en Europe, surtout en France. Pour récompenser et tout à la fois pour affermir la foi de ces nouveaux chrétiens, le P. Vérencourt, jésuite, envoya d'Europe au P. Chaumonot une statue de la Sainte Vierge, faite du bois même du chêne, où l'on avait trouvé la miraculeuse Notre Dame de Foi, près Dimont. Alors le P. Chaumonot forma le dessein de bâtir une chapelle sous le même nom de N. D. de Foi. Ce qu'il exécuta en moins d'un an en 1668. Cette chapelle fut construite en bois. La statue de la Sainte Vierge y fut installée avec pompe. Ce lieu devint bientôt l'objet d'une grande vénération, par les marques visibles de la protection de la mère de Dieu envers un grand nombre de ceux qui le visitèrent. La reconnaissance des fidèles envers leur protectrice fournit bientôt les moyens d'achever et d'orner cette chapelle. Si la statue de N. D. de Foi existe encore, on devrait la conserver dans une niche ou dans un étui.

Le P. Chaumonot et ses bons Hurons crurent devoir témoigner au P. Vérencourt leur reconnaissance pour le don de cette Notre Dame de Foi. Pour cela ils firent un collier de porcelaine blanche dans lequel étaient écrites en perles noires ces paroles : — *Beata quæ credidisti*. Le P. Vérencourt fut prié de présenter, de la part des Hurons, ce collier à la véritable Notre Dame de Foi, dont ils avaient le bonheur de posséder l'image en bois. Ce collier et quelques autres ouvrages de piété, faits par les Hurons, furent portés à N. D. de Foi processionnellement et comme en triomphe, sur un char magnifique trainé par quatre chevaux, soutenus par deux hommes vêtus de peaux d'ours pour représenter la nation Huronne. On fit à cette cérémonie un sermon de circonstance en l'honneur de la Sainte Vierge, dans lequel on loua beaucoup la ferveur de la nouvelle église du Canada.

La piété de ces fervents néophytes et de leur saint missionnaire, et leur reconnaissance envers la Sainte Vierge ne se bornèrent point à ce seul don. Le P. Chaumonot avait toujours conservé un tendre souvenir de Notre Dame de Lorette, où il avait été guéri miraculeusement, dans sa jeunesse, d'une galle des plus dégoutantes qu'il avait à la tête. Il fit donc encore faire à ses chers sauvages un collier de porcelaine blanche, portant écrits en porcelaine noire, ces mots : — *Ave Maria gratia plena*. Le père jésuite pénitencier des Français, auquel ce collier fut adressé, pour être présenté à Notre Dame de Lorette, le fit enchâsser dans un cadre doré, avec un inscription, qui marquait que la nation Huronne,